

PLAN DE COURS

POL-7080 : État-providence et politiques sociales

NRC 26358 | Hiver 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours traite des fondements et des transformations de l'État-providence et des politiques sociales dans une perspective historique et comparative. Il aborde les caractéristiques des régimes providentiels québécois et canadien et propose l'hypothèse d'un modèle particulier au Québec. Il présente quelques-uns des débats et des enjeux contemporains des politiques sociales : inégalité, pauvreté et exclusion sociale, genre, vieillissement de la population. L'étudiant qui a déjà suivi le cours de premier cycle POL-4080 ne peut s'inscrire à ce cours.

Plage horaire

Cours en classe

vendredi	12h30 à 15h20	DKN-1239	Du 15 janv. 2018 au 27 avr. 2018
----------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=90532>

Coordonnées et disponibilités

Pierre-Marc Daigneault

Enseignant

pierre-marc.daigneault@pol.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 21h30	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Objectifs spécifiques	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	4
Liste des évaluations	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen de mi-session	5
Examen final	5
Travail de recherche	5
Participation en classe	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	7
Gestion des délais	7
Absence à un examen	7
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Les politiques sociales sont des interventions publiques qui visent à protéger les citoyens contre les risques sociaux (chômage, maladie, accidents de travail, pauvreté, vieillesse, etc.), à distribuer et à redistribuer la richesse, à accroître la productivité du capital humain et à favoriser la conciliation travail-famille. Ce cours consiste en une introduction aux politiques sociales qui traite des fondements historiques et théoriques de l'État-providence, de l'analyse comparée des régimes providentiels et des enjeux contemporains des politiques sociales auxquels doivent faire face les États développés, dont le Québec et le Canada.

Objectif général du cours

L'objectif général de ce cours est triple: 1) introduire les éléments théoriques, conceptuels et factuels nécessaires à une compréhension générale de l'État-providence et des politiques sociales; 2) fournir quelques clés analytiques permettant aux étudiants d'appréhender les politiques sociales dans une perspective comparée; 3) contribuer au développement des capacités critiques des étudiants sur les enjeux de politique sociale auxquels sont confrontés les pays développés depuis une vingtaine d'années.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, vous devriez être en mesure de:

- Maîtriser les principaux concepts relatifs à l'État-providence et aux politiques sociales;
- Comprendre les fondements historiques et théoriques de l'État-providence;
- Situer le régime québécois de politique sociale dans le contexte canadien et international;
- Discuter des enjeux contemporains qui touchent l'État-providence et les politiques sociales dans les pays développés;
- Mener de manière autonome une recherche structurée et originale sur un thème de politique sociale abordé dans le cadre du cours.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique retenue pour ce cours est centrée sur des exposés magistraux du professeur qui sont complétés par des discussions régulières en classe. Afin de maximiser les retombées pédagogiques des exposés magistraux, il faut avoir préalablement complété les lectures obligatoires, être présent au cours, écouter activement, prendre des notes, répondre aux éventuelles questions du professeur et poser des questions lorsque l'on éprouve des difficultés de compréhension. Après chaque séance, il faut relire rapidement ses notes de cours et le diaporama de la présentation en tentant de déterminer si des incompréhensions subsistent. De plus, la réalisation d'un travail de recherche permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences (recherche documentaire, rédaction, etc.).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
FONDEMENTS DES POLITIQUES SOCIALES	
Introduction générale (19 janvier) Présentation du plan de cours. La nature multidimensionnelle des politiques sociales. Enjeux et concepts importants. LECTURES OBLIGATOIRES: Dumais (2012).	
Perspectives historiques sur l'État-providence (26 janvier) Le développement de l'État-providence jusqu'à la Seconde Guerre mondiale en Europe et au Canada. Les lois sur les pauvres. Les assurances bismarckiennes. Le rapport Beveridge. LECTURES OBLIGATOIRES: Brasseul (2012); Marshall (2004)	
Perspectives théoriques sur le développement de l'État-providence (2 février)	

L'économie, la politique et les institutions pour expliquer le développement de l'État-providence. LECTURES OBLIGATOIRES: Merrien, Parchet, et Kernen (2005), chap. 1 et 2 (pp. 17-43); Haddow (2004).	
POLITIQUES SOCIALES COMPARÉES	
L'État-providence libéral (9 février) La typologie des régimes providentiels d'Esping-Andersen. La configuration du régime libéral. LECTURES OBLIGATOIRES: Palier (2014); Lefèvre et al. (2011), chap. 3.; Béland (2013).	
L'État-providence social-démocrate (16 février) Les fondements historiques et la configuration du régime social-démocrate. LECTURES OBLIGATOIRES: Rothstein et Steinmo (2014); Lévesque (2014); Dølvik (2016).	
L'État-providence conservateur (23 février) La configuration du régime conservateur-corporatiste. La crise de l'État-providence. LECTURES OBLIGATOIRES: Lechevalier (2011); Palier (2010); Noël (3 juin 2013).	
Examen de mi-session (2 mars) En classe.	
Semaine de lecture (9 mars) Relâche de cours.	
L'État-providence canadien et québécois (16 mars) Fédéralisme, nationalisme et politiques sociales. La caractérisation de l'État-providence canadien et la spécificité du modèle québécois. LECTURES OBLIGATOIRES: Van den Berg et coll. (2017); Béland et Lecours (2006); Noël (4 mai 2015).	
ENJEUX CONTEMPORAINS DES POLITIQUES SOCIALES	
La fiscalité dans l'État-providence (23 mars) Les impacts de la structure fiscale sur le financement de l'État-providence et la redistribution. Le paradoxe de la redistribution. LECTURES OBLIGATOIRES: Godbout et St-Cerny (2016); Paquin et Godbout (2014); Jacques (2015).	
Genre, travail des femmes et politiques familiales (30 mars) L'apport d'une perspective féministe sur les politiques sociales. Services de garde et investissement social. LECTURES OBLIGATOIRES: Palier (2008); Esping-Andersen (2008, « première leçon »); Brady et Paquin (2016).	
Vieillesse de la population, retraite et pensions (6 avril) Les enjeux dans le domaine des retraites: pérennité, équité et couverture. Les formules de financement. LECTURES OBLIGATOIRES: Charpentier (2010); Béland et Marier (2012); Esping-Andersen (2008, « troisième leçon »).	
Pauvreté, inégalité et exclusion sociale: les enjeux et les indicateurs (13 avril) Les concepts de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion sociale et leur mesure. LECTURES OBLIGATOIRES: Lefèvre et coll. (2011, chap. 1); Galbraith (2014); Noël (2014).	
Pauvreté, inégalité et exclusion sociale: le cas québécois (20 avril) Les initiatives québécoises en matière de lutte à la pauvreté et leur impact. LECTURES OBLIGATOIRES: Noël (2015); Raiq et Van den Berg (2014).	
Examen final (27 avril) En classe.	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération

Examen de mi-session	Le 2 mars 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %
Examen final	Le 27 avr. 2018 de 12h30 à 15h20	Individuel	30 %
Travail de recherche	Dû le 29 avr. 2018 à 23h59	Individuel	35 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date et lieu :	Le 2 mars 2018 de 12h30 à 15h20 , DKN1239
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1239
Matériel autorisé :	Aucun

Examen final

Date et lieu :	Le 27 avr. 2018 de 12h30 à 15h20 , DKN-1239
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1239
Directives de l'évaluation :	L'examen est récapitulatif.
Matériel autorisé :	Aucun

Travail de recherche

Date de remise : 29 avr. 2018 à 23h59

La proposition de travail doit être soumise au plus tard le 23 février 2018 à 23h59.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Proposition	5
Travail de recherche	30

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de recherche traite d'une problématique relative à l'État-providence et aux politiques sociales. Le sujet peut porter sur un secteur ou une politique sociale spécifiques (pensions de vieillesse, etc.) dans un État ou dans plusieurs États, le classement du régime providentiel d'un État, un enjeu de politiques sociales (équité en matière de genre, tournant néolibéral, nationalisme et politique sociale, etc.) ou sur un débat dans la littérature (pouvoir explicatif de la théorie des ressources de pouvoir, débat universalité-sélectivité, etc.).

Proposition de recherche (5%)

La proposition de recherche, d'une longueur maximale de deux pages en excluant la page-titre et la bibliographie, présente le sujet de recherche retenu et en justifie l'importance, l'angle d'analyse retenu et une liste provisoire de références pertinentes.

Travail de recherche (30%)

Le travail de recherche est d'une longueur maximale de 10 pages (POL-4080) ou de 15 à 20 pages (POL-7080) en excluant la page-titre et la bibliographie.

Critères d'évaluation

1) *Maîtrise des concepts et des enjeux pertinents (40%)*. Le travail démontre que l'étudiant(e) comprend bien et sait appliquer les principaux concepts, cadres théoriques, enjeux, arguments et faits vus en classe et dans les lectures.

2) *Qualité de la recherche et de la démonstration (40%)*. Le travail est fondé sur un nombre suffisant de sources de qualité (articles scientifiques, livres et chapitres de livre universitaires) qui sont complétées, le cas échéant, par d'autres sources (statistiques officielles, articles d'opinion, essais, blogs, etc.). Le travail articule une perspective claire, cohérente et convaincante sur le sujet choisi qui est solidement étayée par des éléments tirés des références citées. L'étudiant(e) a procédé à une évaluation des mérites et des limites des sources utilisées.

3) *Présentation générale et qualité de la langue (20%)*. Le style utilisé est clair, direct, concis. L'étudiant (e) évite les structures de phrase alambiquées et les formules vides de sens. La structure du travail respecte les consignes et l'utilisation des références est appropriée. Les étudiants doivent citer de manière adéquate les références et avoir recours à un style de citation cohérent. À ce sujet, la consultation du *Guide pour la présentation des travaux écrits – Programmes de premier cycle* du Département de science politique (2017) est fortement recommandée (voir document joint): https://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guide_de_presentation_des_travaux_2017.pdf

Fichiers à consulter :

 [guide_de_presentation_des_travaux_2017.pdf](https://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guide_de_presentation_des_travaux_2017.pdf) (153,09 Ko, déposé le 15 janv. 2018)

Participation en classe

Date de remise : À déterminer

En continu.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Directives de l'évaluation :

La présence en classe est une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite de cet élément d'évaluation. Les étudiants doivent participer à chacune des séances de manière active et informée et démontrer qu'ils maîtrisent les enjeux, arguments, concepts, éléments factuels et résultats empiriques contenus dans lectures obligatoires. Il est fortement recommandé de préparer des notes de lectures qui synthétisent les lectures obligatoires pour la séance.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité de l'expression écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe) est un critère d'évaluation important en sciences sociales. Le professeur se réserve ainsi la possibilité de soustraire jusqu'à 10 % des points de la note attribuée pour tout type d'évaluation (travail, examen, présentation orale, etc.) en raison d'une qualité inadéquate de la langue.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard, appliquée dans la minute suivant l'échéance fixée par l'enseignant (l'heure de la boîte de dépôt électronique en faisant foi). Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Absence à un examen

Toute absence à une évaluation entraînera la note de zéro. De plus, puisque la participation des étudiants est évaluée à chaque semaine dans le cadre des séminaires, toute absence entraînera une pénalité. Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

La qualité de mon enseignement me tient à coeur. Je vous encourage à me faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de la session et à compléter l'évaluation officielle du cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

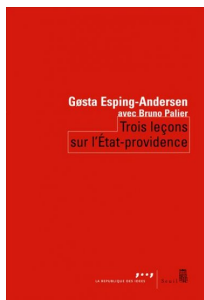
Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



Trois leçons sur l'Etat-providence

Auteur : Gosta Esping-Andersen, Bruno

Palier

Éditeur : Seuil (Paris , 2008)

ISBN : 9782020970983

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

- Alepin, B. (2011). *La crise fiscale qui vient*. Montréal: VLB Éditeur.
- Baldock, J., Mitton, L., Manning, N., et Vickerstaff, S. (dir.). (2012). *Social Policy* (4^e éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Banting, K. G. (2005). Do we know where we are going? The new social policy in Canada. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 31(4), 421-429.
- Banting, K. G. (2007). The three federalisms: Social policy and intergovernmental decision-making. In H. Bakvis et G. Skogstad (dir.), *Canadian Federalism: Performance, Effectiveness, and Legitimacy* (2^e éd., pp. 137-160). Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Banting, K. G., et Myles, J. (dir.). (2013). *Inequality and the fading of redistributive politics*. Vancouver: UBC Press.
- Barbier, J.-C. (2002). Peut-on parler d' "activation" de la protection sociale en Europe ? *Revue française de sociologie*, 43(2), 307-332.
- Barbier, J.-C. (2007). « Au-delà de la "flex-sécurité", une cohérence sociétale solidaire au Danemark » dans S. Paugam (sous la dir.), *Repenser la solidarité: L'apport des sciences sociales* (pp. 473-490). Paris: Presses Universitaires de France.
- Barbier, J.-C. (2009). « Le *workfare* et l'activation de la protection sociale, vingt ans après : beaucoup de bruit pour rien ? Contribution à un bilan qui reste à faire », *Lien social et Politiques*(61), 23-36.
- Beauchemin, S., et Beauchemin, J. (1998). La réforme québécoise de la sécurité du revenu. La citoyenneté au service d'une solidarité gestionnaire. *Lien social et Politiques*(39), 139-147.
- Béland, D. (2005). Ideas and Social Policy: An Institutional Perspective. *Social Policy & Administration*, 39(1), 1-18.
- Béland, D. (2010). *What is social policy? Understanding the welfare state*. Cambridge ; Malden, MA: Polity Press.
- Béland, D. (2013). « La présidence Obama et l'avenir de la protection sociale aux États-Unis », *Revue française des affaires sociales*, 1(1-2), pp. 181-200. Disponible dans Ariane via CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2013-1-page-181.htm>
- Béland, D., et Daigneault, P.-M. (dir.). (2015). *Welfare reform in Canada : provincial social assistance in comparative perspective*. Toronto: University of Toronto Press.
- Béland, D., et Waddan, A. (2012). *The politics of policy change: Welfare, Medicare, and social security reform in the United States*. Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- Bernard, P., et Saint-Arnaud, S. (2004). Du pareil au même? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels. *The Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, 29(2), 209-239.
- Blais, F. (2001). *Un revenu garanti pour tous : introduction aux principes de l'allocation universelle*. Montréal: Boréal.
- Bonoli, G., et Palier, B. (2007). When Past Reforms Open New Opportunities: Comparing Old-age Insurance Reforms in Bismarckian Welfare Systems. *Social Policy & Administration*, 41(6), 555-573.
- Bourque, M. (2011). Enjeux contemporains sur le plan social: concepts et évolution. In N. Michaud (Ed.), *Secrets d'État: les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 609-630). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boychuk, G. W. (1998). *Patchworks of purpose: The development of provincial assistance regimes in Canada*. [Montréal/Kingston]: McGill-Queen's University Press.
- Boychuk, G. W. (2006). Slouching toward the bottom? Provincial social assistance provision in Canada, 1980-2000. In K. Harrison (dir.), *Racing to the bottom? Provincial interdependence in the Canadian federation* (pp. 157-192). Vancouver, BC: UBC Press.
- Castles, F. G. (2010). *The Oxford handbook of the welfare state*. Oxford ; Toronto: Oxford University Press.
- Cox, R. H. (1998). From safety net to trampoline: Labor market activation in the Netherlands and Denmark. *Governance*, 11(4), 397-414.

- Daigneault, P.-M. (2015). Ideas and Welfare Reform in Saskatchewan: Entitlement, Workfare or Activation? *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 48(1), 147-171.
- Deacon, A. (2002). *Perspectives on welfare: Ideas, ideologies and policy debates*. Buckingham: Open University Press.
- Dostal, J. M. (2008). The Workfare Illusion: Re-examining the Concept and the British Case. *Social Policy & Administration*, 42(1), 19-42.
- Dufour, P. (2004). L'adoption du projet de loi 112 au Québec : le produit d'une mobilisation ou une simple question de conjoncture politique ? *Politique et Sociétés*, 23(2-3), 159-182.
- Dufour, P., Boismenu, G., & Noël, A. (2003). *L'aide au conditionnel: La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*. [Montréal] / Bruxelles: Les Presses de l'Université de Montréal / P.I.E. - Peter Lang.
- Dumais, L. (2012). L'État et les politiques sociales: Dispositifs de protection, solidarités et autres mutations. In P. P. Tremblay (dir.), *L'administration contemporaine de l'État: une perspective canadienne et québécoise* (pp. 369-393). Québec: PUQ.
- Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'Etat-providence : Essai sur le capitalisme moderne*. Paris: Presses universitaires de France.
- Esping-Andersen, G. (dir.) (2002). *Why we need a new welfare state*. New York: Oxford University Press.
- Esping-Andersen, G., et Palier, B. (2008). *Trois leçons sur l'État-providence*. Paris: Éditions du Seuil.
- Finkel, A. (2006). *Social policy and practice in Canada : a history*. Waterloo, Ont.: Wilfrid Laurier University Press.
- Fortin, P., Godbout, L., et St-Cerny, S. (2012). L'impact des services de garde à contribution réduite sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux. *Document de travail*, 2012/2. Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques. Disponible à l'adresse suivante : http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude_femmes_travail.pdf
- Fréchet, G., Gauvreau, D., et Poirier, J. (dir.). (2011). *Statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale: Perspectives québécoises, canadiennes et internationales*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Fréchet, G., Lechaume, A., Legris, R., et Savard, F. (2014). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale: État de situation 2013*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Gazso, A., et McDaniel, S. (2009). The 'Great West' experiment: Neo-liberal convergence and transforming citizenship in Canada. *Canadian Review of Social Policy/Revue canadienne de politique sociale*, 10(63/64), 15-35.
- Gilbert, N. (2002). *Transformation of the welfare state: The silent surrender of public responsibility*. Oxford; New York: Oxford University Press.
- Godbout, L., et St-Cerny, S. (2014). La fiscalité au Québec. In R. Bernier (Ed.), *Les défis québécois: conjonctures et transitions* (pp. 87-312). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Bellot, C., & Panet, J.-R. (2006). *Le Projet Solidarité Jeunesse : Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Sainte-Foy (QC): Presses de l'Université du Québec.
- Graefe, P. (2006). State Restructuring, Social Assistance and Canadian Intergovernmental Relations: Same Scales, New Tune. *Studies in Political Economy*(78 (Fall)), 93-117.
- Graefe, P. (2007). Quelle décentralisation? L'État fédéral canadien et les régimes provinciaux d'aide sociale. *Économie et Solidarités*, 38(2), 27-42.
- Graham, J. R., Swift, K., et Delaney, R. (2012). *Canadian social policy : an introduction* (4th ed.). Toronto: Pearson Canada.
- Groulx, L.-H. (2009). La restructuration récente des politiques sociales au Canada et au Québec : éléments d'analyse. *Labour /Le Travail*, 63(Printemps 2009), 9-46.
- Groulx, L.-H. (2011). *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire* Québec: Gouvernement du Québec.
- Guest, D. (1995). *Histoire de la sécurité sociale au Canada*. Montréal: Boréal.

- Huo, J. (2009). *Third way reforms: Social democracy after the golden age*. New York; Cambridge: Cambridge University Press.
- Immervoll, H., et Scarpetta, S. (2012). Activation and employment support policies in OECD countries. An overview of current approaches. *IZA Journal of Labor Policy*, 1(9). doi: 10.1186/2193-9004-1-9
- Jenson, J. (2000). « Le nouveau régime de citoyenneté du Canada : investir dans l'enfance », *Lien social et Politiques* (44), 11-23.
- Jenson, J. (2010). Diffusing Ideas for After Neoliberalism: The Social Investment Perspective in Europe and Latin America. *Global Social Policy*, 10(1), 59-84.
- Jenson, J., et Saint-Martin, D. (2006). Building blocks for a new social architecture: the LEGO paradigm of an active society. *Policy & Politics*, 34(3), 429-451.
- Kneebone, R. D., et White, K. G. (2009). Fiscal Retrenchment and Social Assistance in Canada. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, 35(1), 21-40.
- Kneebone, R. D., et White, K. (2014). *The rise and fall of social assistance use in Canada, 1969–2012*. Retrieved from Calgary:
- Korpi, W., et Palme, J. (1998). The Paradox of Redistribution and Strategies of Equality: Welfare State Institutions, Inequality, and Poverty in the Western Countries. *American Sociological Review*, 63(5), 661-687.
- Lacroix, G., et Vigneault, T. (2013). Subvention salariale et sortie de la pauvreté : L'effet du programme Action emploi. In M. Joanis, L. Godbout, et J.-Y. Duclos (dir.), *Le Québec économique 2012 : Le point sur le revenu des Québécois* (pp. 283-310). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Larocque, F. (2011). Regards comparatifs sur la stratégie québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : un poids significatif, des choix partiellement distinctifs. *Politique et Sociétés*, 30(1), 117-137.
- Lefèvre, S., Boismenu, G., et Dufour, P. (2011). *La pauvreté: quatre modèles sociaux en perspective*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Lødemel, I., et Trickey, H. (dir.) (2001). *'An offer you can't refuse': workfare in international perspective*. Bristol, UK: Policy Press.
- Lollivier, S. (2008). La pauvreté : définitions et mesures. *Regards croisés sur l'économie*, 4(2), 21-29
- Marier, P. (2011). « De "nouveaux objectifs" de gouvernance pour les retraites » dans C. Rouillard et N. Burlone (sous la dir.), *L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance* (pp. 51-67). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Marier, P. (dir.) (2012). *Viellissement de la population et politiques publiques: enjeux d'ici et d'ailleurs*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Marshall, D. (2004). Genèse et élaboration du système de protection sociale au Québec. *Revue internationale de l'économie sociale*(294), 74-89.
- Marshall, T. H. ([1950] 2009). Citizenship and social class: Classical works on social stratification and inequality. In J. Manza et M. Sauder (dir.), *Inequality and society* (pp. 148-154). New York: W. W. Norton and Co.
- Marx, I., et Nelson, K. (2013). *Minimum income protection in flux*. Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan.
- McIntosh, T. (2004). Intergovernmental relations, social policy and federal transfers after Romanow. *Canadian Public Administration / Administration Publique du Canada*, 47(1), 27-51.
- McKeen, W. (2006). Diminishing the concept of social policy: The shifting conceptual ground of social policy debate in Canada. *Critical Social Policy*, 26(4), 865-887
- Mercier, L. (1995). La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel. *Service social*, 44(3), 7-27.
- Merrien, F.-X. (2000). La restructuration des États-providence : “sentier de dépendance” ou tournant néo-libéral ? Une interprétation néo-institutionnaliste. *Recherches sociologiques*, 31(2), 29-44.
- Merrien, F.-X. (2007). *L'État-providence*. Paris: Presses universitaires de France.
- Merrien, F.-X., Parchet, R., et Kernen, A. (2005). *L'État social: une perspective internationale*. Paris: Dalloz.

- Morel, N. (2007). Le genre des politiques sociales. L'apport théorique des « gender studies » à l'analyse des politiques sociales. *Sociologie du Travail*, 49(3), 383-397.
- Morel, N., Palier, B., et Palme, J. (dir.). (2012). *Towards a social investment welfare state? Ideas, policies and change*. Bristol: The Policy Press.
- Morel, S. (2003). La France et le Québec: des logiques de réciprocité semblables entre l'État et les pauvres? *Santé, société et solidarité*, 2(1), 55-68.
- Morel, S. (2002). *Modèle du workfare ou modèle de l'insertion? : la transformation de l'assistance sociale au Canada et au Québec*. Ottawa: Condition féminine Canada.
- Noël, A. (2007). Gouverner à plusieurs: La protection sociale au Canada et au Québec. *Informations sociales*, 143(7), 17-27.
- Noël, A. (2008). Fédéralisme d'ouverture et pouvoir de dépenser au Canada. *Revista d'Estudis Autonòmics i Federals*(7), 10-36.
- Noël, A., et Fahmy, M. (dir.). (2014). *Miser sur l'égalité: L'argent, le pouvoir, le bien-être et la liberté*. Montréal: Groupe Fides.
- Palier, B. (2014). « La protection sociale: une diversité de modèles », *Les cahiers français*, no 381 (juillet-août), pp. 2-7.
- Palier, B. (dir.) (2010). *A long goodbye to Bismarck? The politics of welfare reforms in Continental Europe*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Paquin, S., et Lévesque, P.-L. (dir.). (2014). *Social-démocratie 2.0: Le Québec comparé aux pays scandinaves*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Paugam, S. (dir.) (2007). *Repenser la solidarité : l'apport des sciences sociales*. Paris: PUF.
- Petitclerc, M. (2011). À propos de « ceux qui sont en dehors de la société ». L'indigent et l'assistance publique au Québec dans la première moitié du XXe siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 65(2-3 (automne 2011-hiver 2012)), 227-256.
- Pierson, C., Castles, F. G., et Naumann, I. K. (dir.) (2014). *The welfare state reader* (3e éd.). Cambridge: Polity Press.
- Pierson, P. (1996). The New Politics of the Welfare State. *World Politics*, 48(2), 143-179.
- Pierson, P. (2002). Coping with permanent austerity : welfare state restructuring in affluent democracies. *Revue française de sociologie*, 43(2), 369-406.
- Polanyi, K. (1983[1944]). *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.
- Rice, J. J., et Prince, M. J. (2013). *Changing Politics of Canadian Social Policy* (2e éd.). Toronto: University of Toronto Press.
- Saint-Arnaud, S., et Bernard, P. (2003). Convergence or Resilience? A Hierarchical Cluster Analysis of the Welfare Regimes in Advanced Countries. *Current Sociology*, 51(5), 499-527.
- Somers, M. R., et Block, F. (2005). From Poverty to Perversity: Ideas, Markets, and Institutions over 200 Years of Welfare Debate. *American Sociological Review*, 70(2), 260-287.
- Soss, J., et Schram, S. F. (2007). A Public Transformed? Welfare Reform as Policy Feedback. *American Political Science Review*, 101(01), 111-127.
- Steenland, B. (2008). *The failed welfare revolution : America's struggle over guaranteed income policy*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Taylor-Gooby, P. (2004). New risks and social change. In P. Taylor-Gooby (dir.), *New risks, new welfare? The transformation of the European welfare state* (pp. 1-28). Oxford: Oxford University Press.
- Titmuss, R. M. (1974). *Social policy: an introduction*. London: Georges Allen & Unwin.
- Torjman, S. and K. Battle (2013). *Welfare re-form: The future of social policy in Canada*. Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*(61), 81-95.
- Ulysse, P.-J., et Lesemann, F. (2004). *Citoyenneté et pauvreté: Politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

van Oorschot, W. (2006). Making the difference in social Europe: deservingness perceptions among citizens of European welfare states. *Journal of European Social Policy*, 16(1), 23-42.

Vaillancourt, Y. (2011). Le modèle québécois de politique sociale, hier à aujourd'hui. *Cahiers du LAREPPS*. Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, UQAM. Montréal. Accessible à l'adresse suivante : http://www.larepps.uqam.ca/Page/Document/pdf_transversal/Cahier_11-09.pdf

Villeneuve, P. (2013). L'approche québécoise en matière de politiques et de programmes sociaux. In E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social: théories, méthodologies et pratiques* (pp. 129-146). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Walters, W. (1997). The 'Active Society': new designs for social policy. *Policy & Politics*, 25(3), 221-234.

Wincott, D. (2013). The (Golden) Age of the Welfare State: Interrogating a Conventional Wisdom. *Public Administration*, 91(4), 806-822.